

PARTI CNDD-FDD > Congrès extraordinaire

Communiqué final

Au terme de trois jours de prière et de jeûne dans la province de Gitega du 21 au 23 janvier 2021, le parti CNDD-FDD a organisé le dimanche 24 janvier 2021, le congrès extraordinaire pour élire ses dirigeants. Révérien Ndikuriyo a été élu secrétaire général du parti. Nous présentons à notre lectorat l'intégralité du communiqué final dudit congrès

1. En date du 24 janvier 2021, le parti CNDD-FDD a organisé un congrès extraordinaire dans la province de Gitega, capitale politique.

2. Le congrès extraordinaire s'inscrit dans la nouvelle dynamique du pays et du parti CNDD-FDD conformément à la décision prise lors du congrès du 24 janvier 2020 qui précise que chaque congrès électoral sera précédé par trois jours de prières, celui-ci, en effet, a eu lieu après trois jours successifs de prières des Bagumyabanga.

3. Ce congrès extraordinaire a été successivement ouvert par une prière œcuménique, l'hymne national et l'hymne de notre parti CNDD-FDD.

4. Comme l'indiquent les lois régissant le système organisationnel et l'exécutif du parti, les congressistes qui ont participé sont 983 sur 1041 c'est-à-dire 94,43 %, un taux supérieur au quorum prévu par la loi.

5. Après l'ouverture solennelle des activités du congrès extraordinaire par le secrétaire Général du Parti CNDD-FDD, les congressistes sont entrés directement dans le vif de leurs activités.

6. Comme prévu par les lois systématiques et exécutives du parti CNDD-FDD, c'est la plus haute autorité du pays qui dirige le Conseil des Sages dans le parti CNDD-FDD. Conformément à cette loi, il a été proclamé que SE Evariste Ndayishimiye est le président du Conseil des sages.

7. Dans le but de compléter le comité exécutif du parti CNDD-FDD selon les lois systématiques et exécutives, le vote pour élire le secrétaire général du parti CNDD-FDD a débuté. Ainsi, celui qui a été élu est Honorable Révérien Ndikuriyo qui a directement prêté serment devant les congressistes comme il a été mentionné dans les lois systématiques et exécutives du parti.

8. Les membres du Conseil des Sages ont, par la suite, tenu une réunion à huis clos en vue de désigner un secrétaire national du Parti CNDD-FDD chargé du Développement du pays et du peuple pour remplacer celui qui a été désigné pour occuper une autre position au pays. Après cette réunion à huis clos, il a été proclamé Honorable Lazare Mvuyekure qui a directement prêté serment devant le Conseil des sages comme l'indique la loi systématique et exécutive du parti.

9. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD a été notifié de la décision de la Commission chargée de la Discipline au sein du parti CNDD-FDD, qui autorise la réintégration des membres suivants : Déo Nyabenda, natif de Ngozi et de Yollande Sorongo native de Ruyigi. Le Congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD a validé la réintégration de l'Honorable Nyabenda Déo de Ngozi et de l'Honorable Yollande Sorongo de Ruyigi.

En ce qui concerne la position du parti CNDD-FDD sur les relations diplomatiques entre le Burundi et ses partenaires étrangers :

10. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait réaffirmer le souhait des relations d'amitié entre pays basées sur la souveraineté et le respect mutuel des partenaires, dans un cadre de coopération gagnant-gagnant.

Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD remercie le gouvernement du Burundi et tous les amis du Burundi qui l'ont aidé dans la lutte pour la levée du Burundi sur l'agenda du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies ainsi que la levée de toutes les mesures restrictives prises injustement contre le Burundi à la suite de la crise de 2015 par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

11. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD apprécie le pas déjà franchi par le Parti CNDD-FDD en ce qui concerne la consolidation des relations d'amitié avec les partis politiques des autres pays, et réitère l'engagement du parti CNDD-FDD à explorer davantage la coopération dans ce domaine.

12. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait lancer un appel à l'endroit de la Conférence in-

ternationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) de suivre de près la question relative à l'insécurité en Mozambique.

13. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait également inviter les congolais, en tant que natifs de la République démocratique du Congo, à prendre l'initiative de protéger leur pays afin qu'il ne soit pas exposé au danger.

14. En ce qui concerne la pandémie du coronavirus, le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD soutient fermement toutes les mesures préventives prises par le gouvernement en vue de protéger le Burundi et la population burundaise. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD saisit cette occasion pour remercier le gouvernement pour la campagne de lutte contre le coronavirus qui a été très utile dans la lutte contre cette pandémie. Cette campagne a été menée avec l'objectif : Ndashira, sinandura kandi sinanduza coronavirus.

Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD remercie les amis et partenaires qui soutiennent le Burundi dans la lutte contre le coronavirus.

15. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD apprécie la mise en place et la consolidation des institutions gouvernementales, élues par la population; tous les Burundais sont à l'oeuvre pour lutter contre la pauvreté.

Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait exprimer sa reconnaissance car beaucoup de réfugiés burundais qui n'avaient pas d'espoir dorénavant ont finalement réalisé que la situation s'est beaucoup améliorée, et ont opté pour retourner volontairement et en masse au pays. Le parti CNDD-FDD lance un appel vibrant à tous les Burundais d'accueillir chaleureusement les réfugiés burundais rapatriés.

16. En ce qui concerne les relations diplomatiques entre le Burundi et le Rwanda, le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait porter à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que le Burundi n'a pas beaucoup de problèmes avec ce pays voisin. Cependant, suite à ce qui s'est passé en 2015, le Burundi souhaiterait

que quelques actions soient mises en œuvre par le Rwanda afin de renforcer les relations d'amitié et de coopération. Il s'agit de :

-Continuer à faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés burundais se trouvant au Rwanda

-Mettre à la disposition du gouvernement du Burundi les présumés auteurs du coup d'Etat de 2015 afin qu'ils soient traduits devant la justice au Burundi

-Délivrer sans condition les 19 meurtriers qui ont attaqué le Burundi au mois de septembre 2020 et qui, en rebroussant chemin ont été capturés par le Rwanda.

Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD apprécie l'initiative du gouvernement du Burundi, d'approcher le gouvernement du Rwanda afin d'évaluer l'état des relations bilatérales entre nos deux pays et de se convenir sur les modalités de leur normalisation. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD apprécie l'état actuel du dialogue entre le Burundi et le Rwanda.

17. En ce qui concerne les relations d'amitié et de coopération entre le Burundi et l'Union européenne, le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD apprécie la démarche entreprise par le groupe des ambassadeurs européens avec à la tête le chef de la Délégation de l'Union Européenne auprès du gouvernement du Burundi en vue d'aborder la question relative à la normalisation des relations. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait par ailleurs encourager le gouvernement du Burundi afin de poursuivre les démarches diplomatiques en vue de la normalisation et le renforcement des relations diplomatiques avec les pays de l'Union européenne et d'autres pays occidentaux, en commençant par assurer la levée totale des sanctions unilatérales prises contre le Burundi en 2016.

Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD saisit cette occasion pour exprimer à l'endroit du gouvernement du Burundi, conjointement avec les gouvernements des autres pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, le souhait de continuer un dialogue avec l'Union européenne en vue d'échanger

Suite en page 7

PARTI CNDD-FDD > Congrès extraordinaire

Communiqué final

Suite de la page 5

sur le cadre légal qui régira la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP au moment où la période de prorogation accordée à cet Accord va expirer au mois de novembre 2021.

18. Pour ce qui est de l'intégration régionale, le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD apprécie beaucoup la décision du gouvernement de concrétiser la mise en œuvre du Traité révisé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en commençant par sa ratification par le Sénat après la promulgation de la loi y relative par son Excellence le président de la République.

L'avantage pour le Burundi d'être membre de cette organisation régionale est de bénéficier de la libre circulation des biens et des personnes, le soutien politique mutuel, l'extension du marché permettant d'atteindre un taux de croissance élevé à un coût moindre, la croissance de taille des entreprises et des marchés de plus en plus concurrentiels, etc.

Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait encourager le gouvernement du Burundi dans la consolidation de l'intégration du Burundi dans les organisations régionales. Le parti CNDD-FDD saisit en outre

cette occasion pour demander au gouvernement du Burundi de bien vouloir assurer le suivi du dossier relatif à la demande du Burundi d'entrer dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) afin d'aboutir à sa fin.

Bien plus, le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD soutient la mise en place d'un marché commun au niveau continental par le moyen de la création de la Zone de libre échange continentale (Zlecaf) dont la procédure de ratification se trouve à un stade avancé. Une fois ratifiée, cela facilitera la circulation des biens et des personnes, un des facteurs de la croissance économique d'un pays.

Le congrès extraordinaire du Parti CNDD-FDD voudrait demander au Gouvernement de bien vouloir encourager la production pour le marché en attendant la ratification par le Burundi de l'Accord de Niamey relative à la Zlecaf qui a été signé en 2018 par les pays membres de l'Union africaine dont le Burundi.

19. En ce qui concerne les élections récentes en Ouganda et aux Etats-Unis d'Amérique, le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD voudrait tout

d'abord féliciter les Elus du Peuple respectivement Son Excellence Monsieur Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda, candidat du Parti « Mouvement national de résistance » et Son Excellence Monsieur Joe Biden des Etats-Unis d'Amérique, candidat du « Parti Démocrate ».

Le congrès extraordinaire du Parti CNDD-FDD voudrait ensuite demander au Gouvernement du Burundi de saisir cette opportunité et approcher les présidents élus, dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération. Le congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD exprime par ailleurs son espoir quant à la levée définitive de toutes les mesures et/ou sanctions prises contre le Burundi par les Etats-Unis d'Amérique et qui se renouelaient automatiquement.

Au cours du congrès extraordinaire du parti CNDD-FDD, différentes directives ont été données :

20. Différents conseils sur la bonne conduite ont été prodigués aux Bagumyabanga afin de renforcer l'idéologie du parti CNDD-FDD. Il a en général été conseillé aux Bagumyabanga de rester unis et de se rassembler surtout dans les coopératives pour le développement.

21. Il leur a été rappelé en effet d'observer les mesures préventives contre la

pandémie du coronavirus, de protéger leurs familles, leurs voisins et tout le pays entier en observant de rigueur les avis prodigués par les professionnels du ministère de la Santé publique et de la lutte contre le sida.

22. Les Bagumyabanga ont remercié de tout cœur les membres du secrétariat général du parti CNDD-FDD et tous les secrétariats du parti au niveau provincial, communal, zonal et collinaire pour prendre soin de diriger les Bagumyabanga en toute sagesse, sans partie pris, dans le cadre de leur permettre de s'auto développer.

Les Bagumyabanga ont salué l'approche du secrétariat général du parti CNDD-FDD concernant la décentralisation du pouvoir jusqu'aux collines et d'assurer le partage des connaissances et la technicité qui leur permettent de s'autonomiser à travers des projets d'auto-développement et d'entrepreneuriat.

POUR LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE
DU PARTI CNDD-FDD
TENU A GITEGA, LE 24 JANVIER 2021

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI
HONORABLE RÉVERIEN NDIKURIYO